Nantes Métropole

NANTES MÉTROPOLE
44 923 Nantes Cedex 9

Direction des Opérateurs Publics Eau et Assainissement – Pôle Assainissement - SPANC
TÉL : 02 40 95 99 09
FAX : 02 40 43 13 49

Installation d'un dispositif d'assainissement non collectif

Demande de validation du projet

AOPD240

Ce formulaire est à remplir par le pétitionnaire et <u>doit être remis directement au SPANC</u> (service public d'assainissement non collectif) de Nantes Métropole, accompagné des pièces listées ci-dessous dans le cas d'un projet faisant l'objet d'une autorisation d'urbanisme (PC, DT, ...) et dans le cas d'un projet de réhabilitation.

Date de la demande : N° PC/DT/ ... :
Adresse du lieu de réalisation des travaux : SUEZ RV OUEST_ Rue de l'Ile aux moines_ZI CHEVIRE
Code postal : 44100 Commune : NANTES
Section et numéro de cadastre des parcelles concernées par le projet : parcelle 116_section IY

Propriétaire de l'immeuble :

Nom et prénom :
Adresse actuelle :
Code postal : Commune :
Tél. :

Occupant de l'immeuble :

Nom et prénom :
Tél. :

Nature du projet : Plateforme de déchets Sud

☒ Construction neuve ☐ Extension ☐ Changement de destination
☐ Rénovation ☐ Réhabilitation du dispositif d'assainissement non collectif

Caractéristiques de l'immeuble :

Superficie totale du terrain : 4 ha Nature de l'immeuble (habitation, bureaux, ..) : Bâtiment d'exploitation
Nombre de pièces principales de l'habitation (nombre de chambres et bureaux, séjour/salon ...): _____
Nombre d'occupants : 80 employés temps pleins
Destination de l'immeuble : ☐ Résidence principale ☐ Résidence secondaire ☐ Location/vente
Alimentation en eau potable : ☒ Adduction publique ☐ Puits ou forage-distance/dispositif d'assainissement ____ m

Réalisation du projet d'assainissement non collectif :

Nom du concepteur du projet d'assainissement (bureau d'études,...) : SCE
Adresse : 4, rue René Viviani Référence n° étude : 180221
Code postal : 44262 Commune : NANTES Cedex 2 - CS 26220 Tél. : 02 51 17 29 29

Pièces à fournir :

- Une étude de sol et de définition de la filière d'assainissement non collectif (généralement réalisée par un bureau d'études spécialisé).
- **Dans le cadre d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, ...), le dossier d'urbanisme, le document CERFA et les plans intérieurs de tous les niveaux en indiquant la surface habitable de chaque pièce (loi carrez) et leur usage.**
- Dans le cas d'un rejet superficiel (fossé, réseau pluvial,...), l'autorisation du propriétaire de l'exutoire envisagé et les servitudes foncières nécessaires.

Engagements du pétitionnaire :

- Ne pas modifier l'installation prévue sans l'accord écrit du SPANC.
- Ne pas entreprendre les travaux sans l'approbation du dossier et sans avoir informé le SPANC de la date des travaux.
- Réaliser l'installation d'assainissement en son entier conformément la réglementation en vigueur et au projet tel qu'il aura été approuvé.
- Respecter l'avis émis par le SPANC sur votre projet.

Le pétitionnaire : Date : Signature :

Page réservée au SPANC

Installation d'un dispositif d'assainissement non collectif

Dossier n° : _____

Partie à remplir par le S.P.A.N.C. : points de vérification de l'étude

Caractéristiques du terrain et de son environnement :

La superficie disponible est-elle suffisante pour le dispositif ? ☐ Oui ☐ Non

Pente du terrain : ☐ Faible < 5 % ☐ Moyenne entre 5 et 10 % ☐ Forte (> 10 %) ☐ NR

Présence d'un captage d'eau à moins de 35 m (puits ou forage) ☐ Oui ☐ Non ☐ NR

Est-il destiné à la consommation humaine ? ☐ Oui ☐ Non ☐ NR

Si oui, distance par rapport au dispositif de traitement :

Projet dans un périmètre de protection de captage d'eau potable : ☐ Oui ☐ Non ☐ NR

Aptitude du sol à l'épandage : ☐ Bonne ☐ Moyenne ☐ Faible

Traces d'hydromorphie ou nappe à faible profondeur : ☐ Oui ☐ Non ☐ NR

Si oui, distance par rapport au terrain naturel :

Présence d'un substratum rocheux à faible profondeur : ☐ Oui ☐ Non ☐ NR

Si oui, distance par rapport au terrain naturel :

Les eaux usées et les eaux pluviales sont-elles traitées séparement ? ☐ Oui ☐ Non ☐ NR

Définition de la filière :

Dispositif de prétraitement :

- Dispositif : Volume :
- Le volume de prétraitement est-il suffisant ? ☐ Oui ☐ Non :……
- Une ventilation haute est-elle prévue ? :
  - Sur les équipements sanitaires ☐ Oui ☐ Non ☐ NR
  - En aval du prétraitement : ☐ Oui ☐ Non ☐ NR

Dispositif de traitement :

- Dispositif : Dimensions :……..
- Le dispositif est-il adapté aux contraintes du sol ? ☐ Oui ☐ Non……
- Dimensionnement adapté à la construction ☐ Oui ☐ Non
- Étanchéité prévue : ☐ Oui_____ ☐ Non ☐ NR
- Pente : 2 à 4 % entre sortie des effluents et fosse : ☐ Oui ☐ Non ☐ Pompe ☐ NR
  - 0,5 % minimum entre fosse et traitement : ☐ Oui ☐ Non ☐ Pompe ☐ NR
- Pompe de relevage en sortie du traitement : ☐ Oui ☐ Non

Implantation de la filière :

Respect des distances : (* distances conseillées)

- 35 m des puits, sources, …utilisés pour la consommation humaine ☐Oui ☐Non
- 3m* de toute végétation à fort enracinement ☐ Oui ☐ Non
- 3m* des limites de propriétés ☐ Oui ☐ Non
- 5 m* de l'immeuble ☐ Oui ☐ Non

Passage de véhicule/parking : ☐ Oui_____ ☐ Non ☐ NR

Évacuation des eaux traitées :

Exutoire (sous-sol, fossé privé, busage, etc.) :

Le pétitionnaire possède-t-il les autorisations nécessaires ? (autorisation de rejet en milieu superficiel, servitudes, dérogation préfectorale si rejet par puits d'infiltration) Oui Non

Avis du contrôleur du service public d'assainissement non collectif :

☐ Avis favorable ☐ Avis favorable avec réserves ☐ Avis défavorable

Commentaires : voir avis SPANC

Le contrôleur du SPANC :

Nom : Date : Signature :

NR : Non Renseigné